

AS/Ega/Alliance (2021) 02
29 octobre 2021

Commission sur l'égalité et la non-discrimination

Alliance parlementaire contre la haine

Conférence parlementaire sur *Diversité, inclusion et non-discrimination contre le racisme et l'intolérance en Europe*

Déclaration finale

L'Alliance parlementaire contre la haine,

Réunie le 25 octobre 2021 à l'occasion de la Conférence sur Diversité, inclusion et non-discrimination contre le racisme et l'intolérance en Europe :

- Souligne le danger de la rhétorique de plus en plus intolérante, xénophobe et raciste présente dans le discours politique de certains États membres du Conseil de l'Europe. Il est inquiétant de constater que cette rhétorique, autrefois utilisée uniquement par les forces populistes et de droite radicale, se diffuse aujourd'hui dans tout l'éventail politique et se normalise de plus en plus. L'internet contribue de manière significative à la diffusion, à l'amplification et à la banalisation des discours de haine ;
- Attire l'attention sur la nécessité d'adopter une approche intersectionnelle dans l'identification de la discrimination et dans la conception et la mise en œuvre de mesures pour y remédier ;
- Estime que le racisme sape la démocratie, les droits humains et l'État de droit et que la lutte contre le racisme et l'intolérance est essentielle pour défendre ces valeurs fondamentales ;
- Demande instamment aux décideurs et décideuses politiques de protéger le tissu social, de s'attaquer aux craintes de la population liées aux défis mondiaux et d'éviter de désigner des boucs émissaires ;
- Souligne que les industries culturelles, notamment la presse, le cinéma et la télévision, ainsi que les médias en ligne et en particulier les réseaux sociaux, ont un rôle important à jouer dans la lutte contre les préjugés ethniques. Elles devraient relayer des informations exactes et s'abstenir de propager des stéréotypes négatifs et de stigmatiser des individus et des groupes en fonction de leur origine ethnique ;
- Réaffirme que les responsables politiques, y compris les législateur-ice-s et les décideur-se-s, ont l'obligation politique et morale de s'abstenir de tout discours de haine et de tout langage stigmatisant et de condamner immédiatement et sans équivoque leur utilisation ;
- Soutient les initiatives visant à définir la ligne de démarcation entre la liberté d'expression et le racisme, l'intolérance et le discours de haine, telles que la Recommandation sur la lutte contre le discours de haine qui doit être adoptée par le Comité des ministres du Conseil de l'Europe ;

- Confirme son engagement à coopérer étroitement dans ces domaines avec les organes compétents des parlements nationaux et du Parlement européen ainsi qu'avec les organisations de la société civile ;
- Réitère son soutien à la Charte des partis politiques européens pour une société non raciste et se félicite des initiatives visant à la réviser et à en élargir la portée ;
- Remercie les institutions et les personnes qui ont contribué à la valeur ajoutée de la présente conférence et propose que ses résultats soient pris en compte dans les travaux de la commission sur l'égalité et de la non-discrimination de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe en vue de lutter contre le racisme, l'intolérance, la discrimination et les discours de haine, notamment sur des questions telles que la collecte de données ethniques, la visibilité et la représentation des minorités, la législation sur les crimes de haine, la garantie d'un espace pour la société civile et l'infrastructure institutionnelle pour lutter contre le racisme ;
- Est confiante dans le fait que l'Assemblée parlementaire continuera à développer et à intensifier son action dans ces domaines, qui sont pleinement conformes à la vocation du Conseil de l'Europe de favoriser la paix et l'unité entre ses membres, et que, ce faisant, elle soutiendra les travaux des organes compétents du Conseil de l'Europe, notamment la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) et le Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI).